

## Affaire IDC : L'opposition parlementaire interpelle le Gouvernement

@rib News, 24/03/2009 Par N. DÃ©sirÃ© â€” Notre Correspondant Ã  Bujumbura Certaines provinces du Burundi viennent de subir une nouvelle forme de banditisme programmÃ© et couvert par le pouvoir de Bujumbura : un dÃ©tournement de sommes colossales par un organisme de microfinance. Cet Ã©tat de choses a indignÃ© l'opinion publique burundaise, ce qui a poussÃ© l'opposition Ã  interpeller les ministres de l'IntÃ©rieur et des Finances, M. Edouard Nduwinana et Mme Clotilde Nizigama, lors des questions orales vendredi 20 mars 2009 dernier, Ã  l'hÃ©micycle de Kigobe le siÃ©ge de l'AssemblÃ©e nationale. Le dÃ©putÃ© Charles Niyungeko (CNDD, opposition), auteur de ces questions, s'est dit prÃ©occupÃ© par cette affaire tout en dÃ©plorant ses consÃ©quences sociales et Ã©conomiques qui se manifestent Ã  travers tout le pays. Le dÃ©putÃ© de la circonscription de Makamba trouve que le pouvoir en place est directement impliquÃ© dans ce qu'il qualifie de «Ã  un vol programmÃ©Ã ».

En effet, continue-t-il, dans la province de Makamba, l'Initiative pour le DÃ©veloppement communautaire (IDC) Ã©tait reprÃ©sentÃ©e par Alexis Nimubona reprÃ©sentant du CNDD-FDD (parti au pouvoir) dans cette province. Il ajoute que cette organisation travaillait dans les enceintes de la permanence provinciale du parti prÃ©sidentiel. Charles Niyungeko dÃ©ploie Ã©galement le fait que mÃªme l'inculpÃ© principal se soit Ã©vadÃ© de la prison centrale de Mpimba avec la complicitÃ© du pouvoir, accuse-t-il. Le parti d'opposition CNDD, dirigÃ© par le dÃ©putÃ© LÃ©onard Nyangoma, exige dÃ©s lors que l'association spoliÃ©e la population et qui s'Ã©value Ã  plus d'un milliard de Francs BU soit restituÃ©e Ã  ses propriÃ©taires avec les reprÃ©sentants du Gouvernement ont rejetÃ© en bloc toutes ces accusations. Selon Mme Clotilde Nizigama la question de l'IDC ne concerne pas son ministÃ©re des Finances. D'aprÃ©s la ministre, l'IDC n'est pas une institution de microfinance mais plutÃ´t une association sans but lucratif, placÃ©e sous la supervision du ministÃ©re de l'IntÃ©rieur. La mise en place d'un fond de dÃ©sinvestissement par le pouvoir ainsi qu'un plan de liquidation devient impossible car cette association n'est connue par son ministÃ©re. Quant au ministre de l'IntÃ©rieur, la responsabilitÃ© est partagÃ©e. Tout en dÃ©plorant cette «Ã  escroquerieÃ », le ministre Nduwinana accuse Ã  son tour les parlementaires de ces provinces de n'avoir pas alertÃ© les autoritÃ©s bien avant. Il ajoute qu'il s'avÃ©re impossible de citer les noms des inculpÃ©s ainsi que les sommes dÃ©tournÃ©es avant que la justice ne se prononce sur cette affaire. A noter que le taux de participation des dÃ©putÃ©s Ã  cette sÃ©ance des questions orales au Gouvernement Ã©tait faible, une attitude que mÃªme le prÃ©sident de la chambre basse du Parlement burundais, M. Pie Ntavyohanyuma, fustige tout en rappelant l'importance des sÃ©ances de questions orales au Gouvernement. Selon certains parlementaires, l'absence des dÃ©putÃ©s du parti au pouvoir Ã  cette sÃ©ance vient donner raison Ã  ceux qui disent que le CNDD-FDD est directement impliquÃ© dans cette escroquerie de grande envergure. Rappelons que l'IDC avait Ã©tÃ© agrÃ©Ã©e le 1er fÃ©vrier 2008 par le ministÃ©re de l'IntÃ©rieur, dirigÃ© Ã  l'Ã©poque par M. Nduwinana. Comme dit plus haut, les sommes spoliÃ©es dÃ©passent un milliard dans Gitega et Makamba ainsi que 224.000.000 FBu Ã  Kayanza oÃ¹ on apprend que la CommunautÃ© ChrÃ©tienne des Eglises de la Repentance (CCER) - Ã  une de ces sociÃ©tÃ©s religieuses dites du RÃ©veil et trÃ©s frÃ©quentÃ©es par le Chef de l'Etat burundais - est Ã  son tour accusÃ© d'avoir dÃ©posÃ© une somme de 103.000.000 de Francs BU via son Projet de Soutien Mituel (PSM). Il importe de rappeler que le PrÃ©sident de la RÃ©publique Pierre Nkurunziza, interrogÃ© sur cette affaire lors d'une Ã©mission radiodiffusÃ©e de questions-rÃ©ponses tÃ©lÃ©phone, avait dÃ©clarÃ© que la population spoliÃ©e n'a pas Ã  se plaindre outre mesure car elle n'a pas Ã©tÃ© «Ã  Abanyagihugu barasamayeÃ », a-t-il estimÃ© en langue nationale.